

A Rennes, le 26/10/2016

Une suspension du peigne à Hyperborea : le temps de la réflexion.

Le comité régional des pêches de Bretagne a décidé de suspendre l'activité du peigne à hyperborea dans le secteur du sud Finistère. Cette suspension doit permettre de répondre aux questions posées par les petits canots à la fois en matière de cohabitation entre métiers et de sensibilité du milieu marin.

L'activité du peigne à hyperborea est encadrée (licences contingentées, calendrier, horaires d'ouverture, balises de géolocalisation, zonage d'activité, jachère triennale, ect...). Des quotas sont calculés par l'Ifremer et ne dépassent jamais le seuil de 20% de la biomasse totale exploitable. Les études menées dans le Parc naturel marin d'Iroise (PNMI) démontrent qu'après le passage d'un peigne, le milieu revient à son état initial après un temps de recolonisation satisfaisant à l'échelle du champ d'algue.

Une quinzaine de goémoniers utilisent cette technique. Ils sont très majoritairement localisés dans le nord Finistère et notamment dans le PNMI qui abrite le plus grand champ d'algues en France.

Alors pourquoi l'arrivée de deux navires goémoniers inquiète tant les pêcheurs du sud Finistère ?

Le contexte socio-économique et le milieu marins diffèrent entre nord et sud du département: Dans le PNMI, des études d'impact ont été réalisées en collaboration avec les services du parc et des mesures ont été prises par les professionnels pour interdire le peigne dans des zones considérées comme sensibles et notamment les zones où des champs de blocs sont identifiés.

Dans le sud Finistère, les données ne sont pas aussi précises et la cartographie des fonds n'est pas encore validée. En outre, le milieu marin ne présente pas les mêmes particularités et les zones sensibles, comme les champs de blocs, n'ont pas été clairement définies. Le peigne n'étant pas une activité présente dans le sud, rien ne nécessitait la mise en place des mesures de gestion ou d'évaluation scientifique ... jusqu'à aujourd'hui.

De plus, les arts trainants et dormants qui fréquentent les mêmes secteurs de pêche, cohabitent mal. Les problèmes de cohabitation dans le sud Finistère se posent avec plus d'intensité. La bande proche côtière est très fortement fréquentée, beaucoup plus que les autres zones habituellement travaillées par le peigne, et les possibilités de report de pêche pour les canots sont très faibles. La crainte de ces petits navires est de voir leurs rendements diminuer après la récolte des algues. Les algues fournissent en effet un habitat propice pour les poissons et crustacés ; mais les données manquent pour connaître le temps de recolonisation par les algues sur ce secteur et surtout l'existence d'un impact sur les rendements des autres petits navires.

Les comités des pêches et l'Ifremer souhaitent obtenir des réponses aux questions que pose cette nouvelle activité dans sur un secteur inscrit dans le site Natura 2000 des Roches de Penmarch, mettre en place un suivi, et apaiser les tensions.

Le temps venu, en fonction des données scientifiques recueillies, les comités des pêches se réservent la possibilité de réévaluer les capacités de récolte de l'hyperborea dans le secteur et, le cas échéant, de réactiver les discussions pour une bonne cohabitation entre le métier du peigne et les autres activités de pêches.